




PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Monsieur le Maire
Mairie d'ARGANCY
1 Place Anne de Méjanès

Dossier suivi par : Amandine GUERSING 
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

57640 - ARGANCY

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le programme d'inspection et de réhabilitation des canalisations de transport de gaz naturel sur les communes d'ARGANCY et de HAUCONCOURT

Metz, le 9 février 2015

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Programme d'inspection et de réhabilitation des canalisations de transport de gaz naturel sur les communes d'ARGANCY et de HAUCONCOURT

Ce dossier a été déposé par :

GRT GAZ
22, rue Lucien Galtier
54410 – LANEUVILLE DEVANT NANCY

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :


- un exemplaire du dossier de déclaration, accompagné de la fiche descriptive de l'opération ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 5 février 2015 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER